

La taxe sur les transactions financières face aux réalités

Astrid Lulling, députée européenne: «Pour que le projet se concrétise, il faudra beaucoup plus de cohérence et amender des dispositions essentielles»

La taxe sur les transactions financières voit apparaître constamment de nouveaux obstacles. Après qu'il eut été constaté que l'unanimité au sein de l'Union européenne était hors d'atteinte, les onze Etats membres (hors le



Luxembourg) qui s'étaient coalisés au sein «d'une coopération renforcée» avaient déjà semblé crier victoire. Mais le parcours est semé d'embûches. Le Royaume-Uni veut formuler un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne parce que le projet de la Commission forcerait tous ceux qui ne veulent pas participer à cette initiative à lever quand même l'impôt dans de très nombreux cas. Le Luxembourg a annoncé soutenir la démarche. Les banques françaises découvrent avec effroi ce que la taxe sur les transactions financières aurait comme effets désastreux sur certaines activités de marché et sur la rentabilité de pans entiers de services financiers. Enfin, le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, avoue son embarras, lorsqu'il déclare que rien ne presse. Pourquoi tant de difficultés alors que les enjeux semblaient avoir été clarifiés

et que la voie était tracée? Je crois que la raison pour ces blocages est finalement assez simple. L'ensemble du projet est mal ficelé. A y voir de plus près, le texte de la Commission ne tient pas la route, car il collectionne les paradoxes.

A l'origine de l'idée, la «TTF» a été vendue à l'opinion publique comme devant frapper les banques, réputées être responsables de la crise financière qui s'est transformée en crise économique pour tous. En réalité, son introduction au niveau européen touchera tous les consommateurs de services financiers, c'est-à-dire tout le monde. Il est fallacieux de prétendre comme l'ont fait trop de politiques que le secteur financier coupable de tous les maux allait enfin réparer les dégâts qu'il avait occasionnés, c'est archi-faux!

Paradoxes?

Deuxième paradoxe, la taxe devait être introduite par ceux qui la désirent, mais in fine elle concerne tout le monde dans l'Union européenne. C'est plus que contestable sur le plan juridique. En effet, la Commission propose une taxe qui se base à la fois sur le principe d'émission et le principe de résidence: il suffit donc qu'un instrument financier soit émis d'un des onze pays faisant partie de la coopération renforcée, ou bien qu'une des deux contreparties

réside dans la zone pour que l'impôt soit dû. Conséquence: la taxe devient extraterritoriale pour une grande part et les instituts financiers luxembourgeois seraient obligés de prélever l'impôt dans de très nombreux cas, puisqu'ils ne cessent de commercer avec les onze.

Troisième paradoxe, la taxe sur les transactions financières était censée combattre la spéculation financière, alors que ce sont les fonds d'investissements, principaux vecteurs de l'épargne collective, qui sont le plus pénalisés. Les fonds de pension également. C'est une aberration, les fonds d'investissement, piliers de la place financière de Luxembourg, seraient imposés en cascade, c'est-à-dire à chaque opération qu'ils effectueraient alors que ce sont des instruments d'épargne à long terme, à l'encontre précisément des outils de spéculation financière, que l'on veut combattre.

Dans ces conditions, avec un projet qui aboutit en fin de compte au contraire des intentions initiales, il n'est pas étonnant que la grande trouvaille de ces dernières années ait tant de mal à s'imposer. L'aveuglement de ses promoteurs – ils sont nombreux au Parlement européen – ne changera rien à la réalité. Pour que le projet se concrétise, il faudra beaucoup plus de cohérence et amender des dispositions essentielles.

„Mir musse proactif virgoen“

Im Rahmen der Debatte über die aktuelle Beschäftigungslage beleuchtete der CSV-Abgeordnete **Ali Kaes** die aktuelle Situation am Arbeitsmarkt, verbunden mit den rezenten Entwicklungen der Arbeitslosigkeit. Für Ali Kaes steht fest, dass wir derzeit eine der schwersten Finanz- und Wirtschaftskrisen der jüngsten Geschichte durchleben. Auch wenn gelegentlich Licht am Ende des Tunnels zu erkennen ist, so bleiben die Prognosen doch eher vorsichtig. Die Arbeitslosigkeit liegt – in der Eurozone mittlerweile bei über 12% – auf hohem Niveau, so der CSV-Sprecher, der feststellte, dass in vielen Bereichen Handlungsbedarf angesagt ist.



weiteren Ausführungen kommentierte er den Stellenwert des Arbeitsamtes, der Adem, und vor allem auch die Situation der älteren Arbeitslosen, wo es gilt adäquate Programme zu entwickeln oder umzusetzen.

Auch machte er sich stark für ein Wirtschaftsmodell mit hohem sozialen Charakter und schlussfolgerte:

„Mir mussen et fäerdeg bréngen deene Schwaachen eng Aarbecht ze beschafen, andeems mir rëm Entreprises op Lëtzebuerg kréien, déi hei produzéieren, dëst och iwwer de Wee vun der Economie solidaire.“

An all eise Beméiunge fir schwächste Glidd an der Aarbechtsmaarketten, dierfe mir awer net d'Besoinen vun de Betriber no héichqualifizierte Leit vernoléissen gen.

D'Responsabilitéit vun der Politik ass et, déi néideg Impulser ze ginn. Fir dass mir éischtens méi schnell aus der Kris erauskommen an zweetens duerno, wann de wirtschaftlechen Opschwung nees do ass, gutt opgestallt sinn.

De Staat huet eng wichteg Roll ze spillen an enger sozialer Maartwirtschaft. E kann awer net alles maachen. Mir brauchen och e Mentalitéitswessel bei de Leit. Mir musse proactif virgoen. Nëmmen esou kréie mir och de Chômage an de Grëff.“

Är Deputéiert. Zesummen. Fir lech do.



FRAKTION



Gilles ROTH, Fraktionspräsident



Diane ADEHM



Sylvie ANDRICH-DUVAL



Nancy ARENDT



Fernand BODEN



Lucien CLEMENT



Christine DOERNER



Emile EICHER



Félix EISCHEN



Marie-Josée FRANK



Léon GLODEN



Norbert HAUPERT



Ali KAES



Marc LIES



Pierre MELLINA



Martine MERGEN



Paul-Henri MEYERS



Laurent MOSAR



Marcel OBERWEIS



Jean-Paul SCHAAF



Tessa SCHOLTES



Robert WEBER



Lucien WEILER



Raymond WEYDERT



Serge WILMES



Michel WOLTER